

# PROTECTMAN

*Une Sécurité d'Avance !*

**RodeoPlus C4/V2C4/V2C5**

**EasyBlock D4**

**Notice d'Utilisation**

# INFORMATION

**RodeoPlus** est un assureur et descendeur sans élément bloquant anti-panique, de type 6, pour assurage des déplacements verticaux.

Fabriqué par la société **PROTECTMAN**, 2 rue Maisant, 92190 Meudon – France, il est destiné aux activités d'escalade. Il est conçu pour prévenir le risque de chute libre en assurant le déplacement vertical de l'utilisateur. Le Rodeoplus, doté de deux absorbeurs d'énergie, intègre un système de freinage par friction couplé à une poulie à blocage automatique faisant fonction antichute. Il répond aux exigences du Règlement EPI européen 2016/425 et est conforme à la norme EN 15151-1 : 2012.

Les tests ont été réalisés avec une corde dynamique conforme EN 892 : 2012.

- **C4** et **D4** : *BÉAL® WALL MASTER Dry* Ø10,5mm
- **V2C4** : *BÉAL® FLYER Golden Dry* Ø10,2mm et *LIROS® ROCK* Ø10,2mm.
- **V2C5** : *COUSIN-TRESTEC® TEPEE* Ø10,2mm et *COUSIN-TRESTEC® TOP ROCK* Ø11mm.

L'organisme notifié pour la réalisation de ces tests est le suivant :

APAVE SUDEUROPE SAS  
17 Boulevard Paul Langevin  
38600 Fontaine - FRANCE

Les activités impliquant l'utilisation de cet équipement sont par nature dangereuses. Vous êtes responsable de vos actes et de vos décisions. Avant d'utiliser cet équipement, une formation est indispensable et dispensée par une personne compétente, habilitée par le fabricant.

**RodeoPlus** ne doit pas être sollicité au-delà de ses limites ou dans toute autre utilisation que celle pour laquelle il est prévu.

La mise en place et toutes les vérifications préalables de l'équipement doivent être réalisées par une personne compétente et/ou habilitée par le fabricant.

**Rodeoplus** ne doit être utilisé que par des personnes aptes physiquement, compétentes et/ou habilitées par le fabricant, ou placées sous la surveillance directe d'une telle personne.

L'ensemble de l'installation doit être conforme à la déclaration du fabricant ainsi qu'aux conditions du Règlement EPI 2016/425 de l'Union européenne.

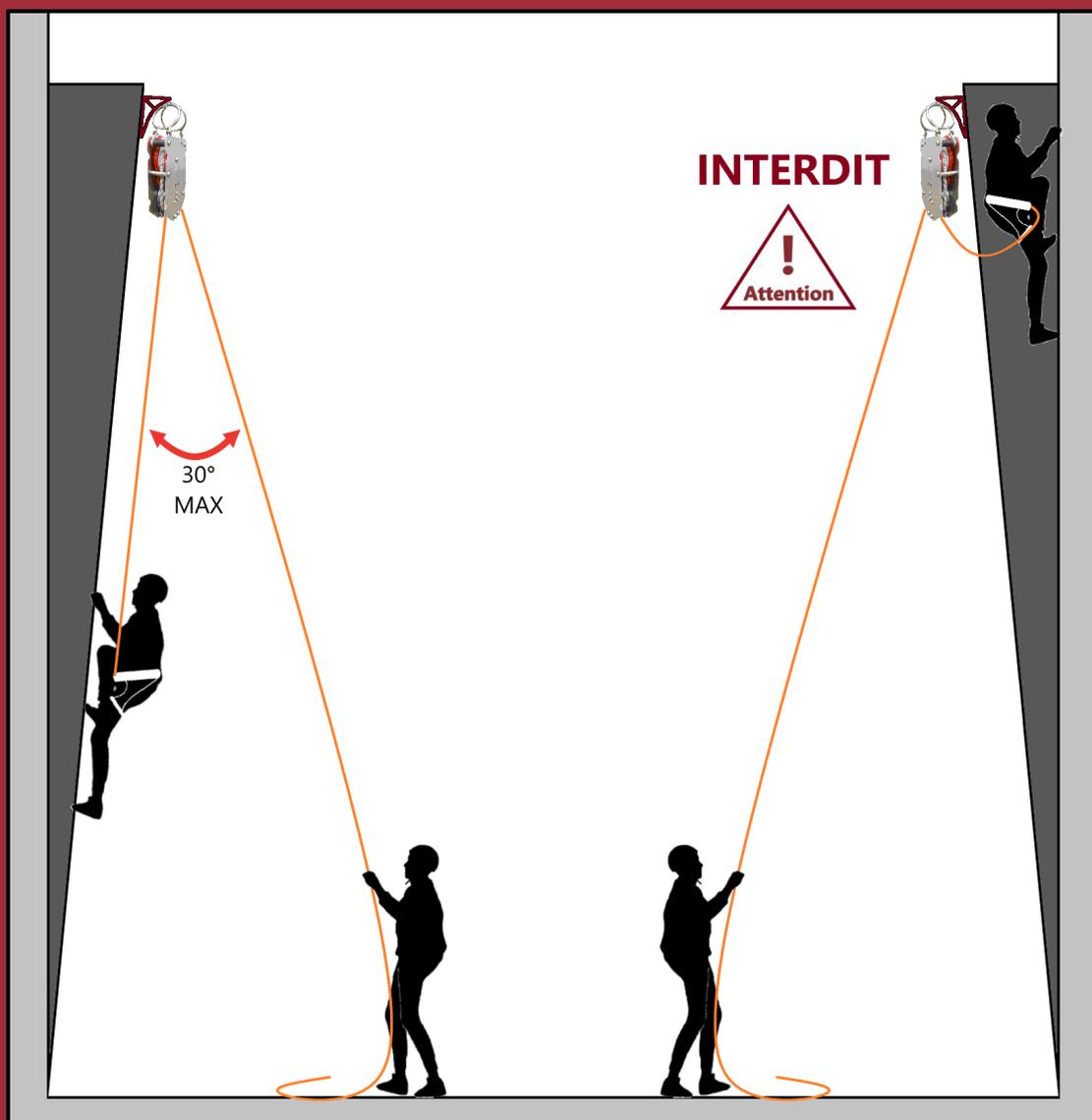
Le **RodeoPlus** doit être utilisé et entretenu conformément aux prescriptions du fabricant, décrites par la présente notice.

Les normes citées dans cette notice d'utilisation font référence à leur version en vigueur au moment de la rédaction de la présente notice.

# APPLICATION & INSTALLATION

## Le RodeoPlus doit être utilisé selon les conditions suivantes :

- Un seul utilisateur à la fois,
- La masse maximale autorisée est de 100 Kilogrammes pour le **C4** et **D4**, 130 kilogrammes pour le **V2C4** et **V2C5**, matériel compris,
- Température d'utilisation de 0° à +50° Celsius,
- Utilisation strictement verticale,
- Limiter les mouvements pendulaires à 30° entre les deux brins de corde lors du déplacement vertical de l'utilisateur,
- Installer le RodeoPlus en partie haute de la structure d'escalade, de sorte que le grimpeur ne puisse pas atteindre l'appareil,
- Ne jamais évoluer à niveau ou au-dessus de l'appareil,
- Ne jamais évoluer en dehors du champ d'action de l'appareil, limité à 30° de chaque côté par rapport à un axe vertical, à l'aplomb du RodeoPlus.



# APPLICATION & INSTALLATION - Suite

## Utiliser le RodeoPlus exclusivement avec les équipements suivants :

- **Corde** : un support d'assurage matérialisé par une corde dynamique de diamètre Ø10,2 à 11 mm, conforme EN 892 : 2012. Attention, les propriétés mécaniques de la corde varient en fonction de son état, de l'utilisation, ainsi que des conditions atmosphériques telles que, l'humidité, la température, le gel, etc.
- **Ancrage** : un dispositif d'ancrage conforme à la norme EN 795, dégagé de tout obstacle qui nuirait au bon fonctionnement de l'antichute.
- **Harnais** : un harnais ou baudrier conforme à la norme EN 12277.
- **Connecteur** : si le RodeoPlus n'est pas directement relié au dispositif d'ancrage, utiliser un connecteur conforme à la norme EN 12275. Si le harnais n'est pas directement relié au support d'assurage, utiliser un connecteur EN 12275.

## Utilisation d'équipements complémentaires :

Les équipements de protection individuelle utilisés en complément doivent être référencés CE pour l'Europe et compatibles entre eux. Lire attentivement la notice de chaque produit. En cas de doute sur l'utilisation d'un produit, ne pas utiliser et contacter le fabricant.

# INSTALLATION DU CORDAGE

## Installation d'une corde dans le RodeoPlus :

Se référer au schéma d'installation du cordage gravé sur le châssis de l'appareil.

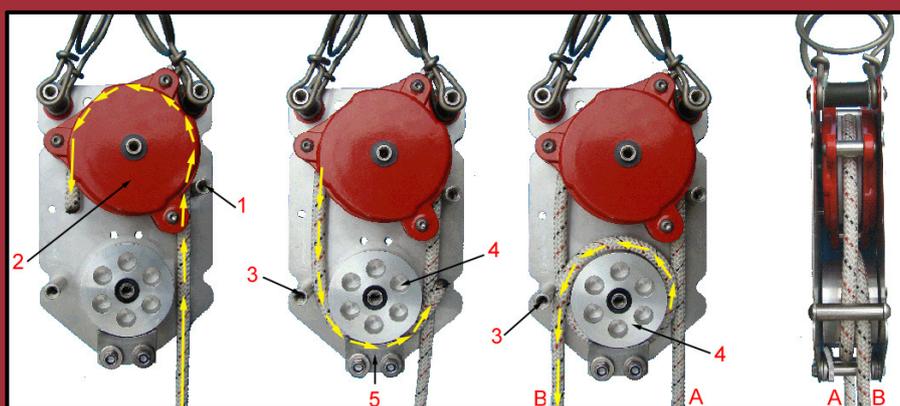
Étape 1 : Face au schéma d'installation du cordage, introduire la corde par le côté droit sous l'appareil, entre l'entretoise (1) et le dispositif antichute (2). Coulisser la corde autour du réa, en appuyant au fond de la gorge. Ressortir la corde par le côté gauche du système antichute (2) et la tirer vers le bas. (schéma 1).

Étape 2 : Introduire la corde entre l'entretoise (3) et la came (4) [les entretoises (3) et (4) et la came (5) pour les versions **C4** et **D4**]. Enrouler la corde autour de la came (4) [came (5) pour les versions **C4** et **D4**] dans le sens anti-horaire (schéma 2).

Étape 3 :

- **C4, D4** et **V2C5** : Faire **UN SEUL TOUR** de corde autour de la came (4) [came (5) pour les versions **C4** et **D4**].
- **V2C4** : Faire **DEUX TOURS** de corde autour de la came (4).

R ressortir la corde entre l'entretoise (3) et la came (4) [les entretoises (3) et (4) et la came (5) pour les versions **C4** et **D4**], par-dessus le brin de corde (schéma 3).



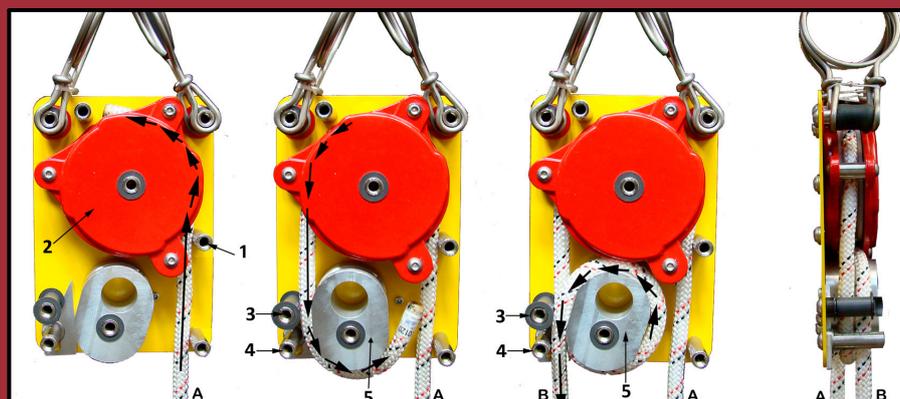
**RodeoPlus V2C4 & V2C5**

**Schéma 1**

**Schéma 2**

**Schéma 3**

**Schéma 4**



**RodeoPlus C4 & EasyBlock D4**

**Schéma 1**

**Schéma 2**

**Schéma 3**

**Schéma 4**

Étape 4 : Vérifier que la corde (1) est correctement installée dans l'appareil, en la tirant doucement dans les deux sens. Elle doit circuler librement et sans entrave. Tirer sur le brin grimpeur (B) doit opposer une plus grande résistance que le brin assureur (A).

Étape 5 : Tirer d'un coup sec le brin grimpeur (B), il doit se produire un arrêt net avec un blocage de la corde. Déverrouiller le mécanisme en tirant sur le brin assureur (A).

Étape 6 : S'assurer de la fluidité de fonctionnement du frein par friction.

# TEST & VÉRIFICATION

Avant chaque utilisation : S'assurer du bon état général du RodeoPlus ainsi que de son bon fonctionnement.

- Vérifier l'installation de la corde.
- Tirer d'un coup sec sur le brin grimpeur (B), le mécanisme doit bloquer la corde. Le mécanisme doit se déverrouiller en tirant sur le brin assureur (A).
- Vérifier que le brin grimpeur (B) est avalé par le RodeoPlus en tirant sur le brin assureur (A).
- S'assurer que le mécanisme de freinage par friction entraîne une descente fluide et continue du grimpeur, et qu'une partie de la masse du grimpeur est retenue par l'appareil.
- Vérifier que les différents équipements utilisés sont conformes aux normes en vigueur et en bon état de fonctionnement.

Un plan de sauvetage doit être établi avant l'utilisation du RodeoPlus afin de procéder de manière efficace et en toute sécurité en cas d'intervention de secours.

Ne pas utiliser le RodeoPlus si la sécurité est mise en doute par l'appareil et/ou l'installation. Contacter le fabricant. Lorsque l'appareil présente des signes d'endommagement ou autres motifs de dysfonctionnement, le mettre hors service, y inscrire la mention « HS » et le retourner au fabricant ou à un centre agréé par le fabricant pour une remise en état.

## UTILISATION

- **ATTENTION** : En utilisation, le RodeoPlus doit être protégé des chocs, vibrations, corps étrangers, rayonnements et contaminations chimiques.

Après chaque utilisation, vérifier l'état du RodeoPlus qui doit être exempt de corrosion et/ou déformations. Aussi, la corde utilisée doit être en parfait état de fonctionnement.

- **RAPPEL** : Les performances du RodeoPlus peuvent être affectées par les limites et risques liés aux matériaux utilisés dans le produit et/ou l'installation, tels que l'état de la corde, la température, les effets de bords acérés, de réactifs chimiques, de la conductivité électrique, de coupures, d'abrasion, de dégradations dues à la présence de corps étrangers, aux rayonnements, des conditions climatiques.

L'assureur doit se familiariser avec l'effet de freinage disponible avant chaque utilisation :

- Une corde neuve présente un plus fort glissement.
- Le freinage du dispositif augmente avec le diamètre de la corde.
- Le freinage du dispositif augmente avec le taux d'humidité de la corde et de l'air ambiant.

**Étape 1** : Ancrer le RodeoPlus par ses deux absorbeurs d'énergie à un point d'ancrage conforme EN 795. Au besoin, utiliser un connecteur EN 12275.

**Étape 2** : Installer le cordage dans le RodeoPlus comme indiqué dans le chapitre "**INSTALLATION DU CORDAGE**" en page 5 de la présente notice.

**Étape 3** : Réaliser un nœud en huit à la terminaison du brin grimpeur (B) et un nœud d'arrêt à la terminaison du brin assureur (A).

# UTILISATION - Suite

**Étape 4** : Connecter le harnais EN 12277 au nœud en huit du brin grimpeur (B), par la boucle d'ancrage prévue à cet effet. Utiliser un connecteur EN 12275 si nécessaire.

**Étape 5** : Monter ou descendre sur la structure permettant le déplacement vertical.

**ATTENTION, le brin de corde reliant le RodeoPlus à l'utilisateur doit être toujours tendu, l'assurage est statique.**

- L'ascension ou la descente du grimpeur peut être réalisée en autonomie, ou avec l'assistance d'une autre personne.
- À mesure de l'ascension du grimpeur, l'assureur doit avaler le mou du brin grimpeur (B).
- En cas de chute ou de descente soudaine du grimpeur, l'appareil se bloque automatiquement. Une légère ascension de l'utilisateur suffit à relâcher la tension dans le brin grimpeur (B) pour déverrouiller le RodeoPlus.
- Le grimpeur peut reprendre son ascension ou sa descente.
- À la descente, l'assureur contrôle la vitesse de descente du grimpeur en laissant filer le brin assureur (A) une main après l'autre. Le grimpeur s'assoit dans son harnais, jambes contre la structure d'escalade, lui permettant ainsi de garder une distance de sécurité avec elle.

**Étape 6** : Une fois en sécurité et que tout risque de chute est écarté, déconnecter son harnais du brin grimpeur (B).

**Étape 7** : Au besoin, désinstaller puis ranger le RodeoPlus.

## MAINTENANCE

**Pour des raisons de sécurité, tous les travaux de maintenance doivent être réalisés par le fabricant ou par un centre agréé par la société PROTECTMAN.**

**Suite à la mise en service, le RodeoPlus doit être retourné tous les 12 mois à son fabricant ou dans un centre agréé par la société PROTECTMAN afin d'être contrôlé. En cas d'usage intensif ou en milieu agressif, l'intervalle de temps entre deux maintenances ne devra pas excéder 6 mois.**

**La réparation, le démontage et/ou la modification du RodeoPlus par une entité autre que le fabricant ou un centre agréé par le fabricant sont strictement interdits. Toute réparation, démontage et/ou modification de RodeoPlus par des personnes non agréées par la société PROTECTMAN entraîne automatiquement la rupture de la garantie.**

Voir la liste des centres de maintenance agréés par PROTECTMAN sur [www.protectman.fr](http://www.protectman.fr)

# DURÉE DE VIE

La durée de vie du RodeoPlus dépend de l'utilisation et de son entretien. Elle est au maximum de 10 ans, pour une utilisation normale décrite dans cette présente notice. Après quoi, le RodeoPlus doit être soit remis à neuf, soit mis au rebut.

# STOCKAGE

De mauvaises conditions de stockage entraînent un vieillissement prématuré de l'appareil. Idéalement, stocker le RodeoPlus suspendu par ses absorbeurs de chute dans un endroit sec, aéré et à l'abri de tout élément pouvant l'endommager. Ne jamais entreposer l'appareil à même le sol.

Ne pas exposer le RodeoPlus aux chocs, vibrations, corps étrangers, rayonnements et contaminations chimiques.

# ENTRETIEN & TRANSPORT

## **Ne jamais huiler ni graisser le RodeoPlus.**

Ne jamais utiliser l'air comprimé ou l'eau sous pression pour le nettoyage de l'appareil. Nettoyer avec une brosse souple, à l'eau claire avec un détergeant neutre si besoin. Rincer à l'eau claire, essuyer avec un chiffon doux. Laisser sécher naturellement dans un endroit sec, aéré à l'abri des agressions extérieures citées au paragraphe "**STOCKAGE**", suspendu par ses amortisseurs de chute.

Transporter en protégeant le RodeoPlus contre tout danger susceptible d'affecter ses performances et sa résistance. Idéalement, isoler des autres produits et ranger dans un contenant approprié, jamais en vrac.

# GARANTIE

RodeoPlus est garantie contre tout défaut de fabrication pendant 12 mois à compter de la date de livraison. RodeoPlus n'est plus garanti en cas de choc dû à une chute de l'appareil ou si les pièces sont modifiées ou réparées en dehors des ateliers de la société PROTECTMAN, ou si l'appareil n'est pas utilisé suivant les prescriptions du fabricant décrites dans cette notice.

Sont exclus de la garantie : l'usure normale, les modifications ou retouches, le stockage inapproprié, l'entretien inapproprié, les dommages causés par accidents ou par négligences, les utilisations pour lesquelles le RodeoPlus n'est pas destiné.

Responsabilité : PROTECTMAN ne peut être tenu responsable des conséquences directes, indirectes ou accidentelles ou de tout autre type de dommages survenus ou résultant d'une utilisation non conforme de ses produits.

# INFORMATION SUR LES MARQUAGES

Le marquage est gravé au laser sur une des faces de l'appareil :

- le modèle : **Rodeoplus / EasyBlock**
- la référence : **C4 ; V2C4 ; V2C5 / D4**
- le numéro de série « xxxxx »
- un moyen d'identification (nom et coordonnées du fabricant)
- un pictogramme représentant un petit livre avec une lettre « i » indiquant de se référer à la notice d'utilisation avant toute utilisation.
- mois et années : dates indiquant la période de fabrication et de maintenance de l'appareil. Les dates correspondantes sont poinçonnées sur l'appareil. Ces dates sont également indiquées sur la fiche de vie de l'appareil.
- CE : marquage indiquant la conformité au Règlement Européen sur les EPI n°2016/425
- 0082 : numéro d'identification de l'APAVE SUDEUROPE, organisme notifié en charge du contrôle de production (module C2) et ayant réalisé l'examen CE de type :

## APAVE SUD EUROPE SAS

CS60193

13322 MARSEILLE CEDEX 16 - FRANCE

- EN 15151-1 : conforme à la norme européenne EN 15151-1 : 2012
- un pictogramme représentant une masse d'utilisation maximale pour un utilisateur à la fois :
  - **C4** et **D4** : 100 Kilogrammes
  - **V2C4** et **V2C5** : 130 Kilogrammes
- le type et le diamètre de la corde à utiliser, corde dynamique conforme EN 892 : 2012 :
  - **C4** et **D4** :  $\varnothing 10,5$  Millimètres
  - **V2C4** :  $\varnothing 10,2$  Millimètres
  - **V2C5** :  $\varnothing 10,2$  à 11 Millimètres

## CONFORMITÉ CE

La notice d'utilisation et la déclaration de conformité UE sont téléchargeables sur [www.protectman.fr](http://www.protectman.fr).

Plus de renseignements  
sur [www.protectman.fr](http://www.protectman.fr)

Si vous rencontrez un problème avec votre  
**RodeoPlus**, contactez-nous sur  
[service@protectman.fr](mailto:service@protectman.fr)